RÈGLEMENT
TOURNEE DES AS JEUNES 2025 - 2026

DRESSAGE

Pour tout ce qui ne figure pas au présent règlement, il est fait application des règlements nationaux FFE en vigueur, Dispositions Générales et Dispositions Spécifiques Dressage, complétés par les rectificatifs publiés sur www.ffe.com

GENERALITES

Le circuit jeune : La Tournée des As Jeunes (TDA/J)

Ce circuit de concours est réservé aux cavaliers des catégories « Jeunes » jusqu'à 21 ans, il est destiné à :

- Garantir à tous les cavaliers, les parents, les entraîneurs, les enseignants, l'égalité des exigences sur l'ensemble du territoire,
- Contribuer à l'amélioration du niveau de performance des jeunes concurrents,
- Valoriser les organisations de qualité.

Ce circuit de concours est qualificatif pour le Championnat des As.

Sauf pour les épreuves AS Jeunes 3, les étapes Tournée des As Jeunes sont exclusivement organisées sur les concours du Grand National de Dressage et sur les concours avec Pro Elite sélectionnés par la DTN. Il est recommandé d'organiser conjointement une étape As Poney.

Les épreuves de la Tournée des As Jeunes sont génératrices de points au classement permanent avec application d'un coefficient 3.

QUALIFICATION

- **Cavaliers :**

Epreuves	Catégories d'âge	Licences de compétition
AS Jeunes 3	Année des 14 ans et moins	Amateur
AS Jeunes 2	Année des 16 ans et moins	
AS Jeunes 1	Année des 18 ans et moins	
AS Jeunes Elite	21 ans et moins	Pro pour les cavaliers atteignant l'âge de 18 ans au cours de l'année et/ou Amateur pour les moins de 18 ans

- **Chevaux :**

Les droits de participation des poneys / chevaux sont décrits dans le règlement spécifique Dressage.

EPREUVES

Une étape TDA Jeunes se déroule sur une ou deux journées sauf As Jeunes Elite, obligatoirement sur deux jours. Pour un concours sur une journée, le programme prévoit les deux reprises du même indice sur cette même journée.

Horaires : les épreuves TDA Jeunes ne peuvent débuter avant 10h00 le premier jour et ne peuvent finir après 18h00 le 2ème jour.

L'ensemble des épreuves sont obligatoirement toutes identifiées et réservées aux As.

Epreuves	Programme de l'organisateur	Epreuves	
		1er jour	2ème jour
AS Jeunes 3*	Epreuves obligatoires	AS Jeunes 3 - Equipe	AS Jeunes 3 – Grand Prix
AS Jeunes 2	Epreuves facultatives	AS Jeunes 2 - Préliminaire	AS Jeunes 2 – Grand Prix
AS Jeunes 1	Epreuves obligatoires	AS Jeunes 1 – Équipe	AS Jeunes 1 – Grand Prix
AS Jeunes Elite		AS Jeunes Elite – Equipe	AS Jeunes Elite - Grand Prix

* Il est possible de proposer également une épreuve AS Jeunes 3 - Préliminaire le 1er jour, mais elle devra être obligatoirement programmée avant l'AS Jeunes 3 - Equipe.

Les épreuves AS Jeunes 3 peuvent être programmées en dehors des étapes de la Tournée des As.

Les reprises des épreuves As Jeunes doivent être exécutées de mémoire et sans cravache, y compris autour du rectangle de présentation. Il est interdit aux concurrents, sous peine d'élimination, de faire travailler, montés par une autre personne qu'eux-mêmes, les chevaux engagés et ceci depuis leur arrivée sur le terrain de concours et jusqu'à la fin du concours.

En cas d'égalité, le meilleur total des points de la reprise Grand Prix, départage les ex-aequo.

Les reprises As Jeunes Cavaliers et As Junior sont présentées en bride ou en filet simple ; les reprises As Minimes en filet simple.

ENGAGEMENT, DOTATIONS ET DISTRIBUTION DES PRIX

Le concurrent effectue un engagement par épreuve. Le montant des engagements est librement fixé par l'organisateur.
Une dotation peut être prévue par l'organisateur pour l'épreuve. Elle est librement fixée.
L'organisateur doit prévoir des récompenses, coupes, plaques, flots, cadeaux, etc.